NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9412009 - Plateau du Cap Corse

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR9412009

1.3 Appellation du site

Plateau du Cap Corse

1.4 Date de compilation

31/10/2008

1.5 Date d'actualisation

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Corse	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.corse.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 30/10/2008

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000019728589

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 9,50833°

Latitude : 43,04583°

2.2 Superficie totale

85406 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

100%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
94	Corse

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
2B	Haute-Corse	0 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A464	*Puffinus yelkouan*	r	0	5	p	P		B	B	A	C
B	A464	*Puffinus yelkouan*	c	500	1000	i	P		B	B	A	C
B	A010	*Calonectris diomedea*	r	31	40	p	P		B	A	A	A
B	A181	*Larus audouinii*	p	10	98	p	P		A	C	A	B
B	A392	*Phalacrocorax aristotelis desmarestii*	p	15	17	p	P		B	B	A	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.

- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	100 %

Autres caractéristiques du site

Ce site, de par sa situation géographique, est un lieu de migration pré-nuptiale important des oiseaux de retour d'Afrique. Il a également pour intérêt d'englober les principales îles côtières (Giraglia, Finocchiarola, Capense).

Vulnérabilité
: Le site est essentiellement vulnérable aux risques de pollutions par hydrocarbures car le trafic maritime est important dans le canal de Corse (un cargo s'est échoué sur les îles Finocchiarola au début des années 1980).
Depuis quelques années et en raison des décharges existantes, fournissant une nourriture substantielle aux Goélands leucophées, cette espèce a beaucoup augmenté et perturbe gravement la reproduction des Goélands d'Audouin.

4.2 Qualité et importance

Plusieurs colonies d'oiseaux marins d'intérêt communautaire sont établies sur le littoral du Cap Corse et au niveau des îlots bien préservés de toute fréquentation, permettant d'accueillir ainsi les espèces d'intérêt communautaire. Les ressources alimentaires importantes permettent, tant en nidification qu'au passage, l'accueil de nombreux oiseaux marins, Puffin cendré, Goéland d'Audouin (la plus grosse colonie de Corse dans les années 1980-1990) et Cormoran huppé de Méditerranée. Le Puffin yelkouan profite des ressources alimentaires abondantes.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		B
L	G01.01	Sports nautiques		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture

Domaine public maritime	%
Eaux territoriales	%

4.5 Documentation

BEAUBRUN P. 2004. Plan de restauration national du Goéland d'Audouin (Larus audouinii) , mentionné à l'annexe 1 de la directive 79/409/CEE ; EPHE/DNP/DIREN de Corse 76 p + annexes

CAMOIN A., 1999. Compte-rendu ornithologique pour l'année 1999. Association Finocchiarola pour la gestion des espaces naturels de la pointe du Cap Corse Ed.

CAMOIN A., 2000. Compte-rendu ornithologique pour l'année 2000. Association Finocchiarola pour la gestion des espaces naturels de la pointe du Cap Corse Ed.

CAMOIN A., 2001. Compte-rendu ornithologique pour l'année 2001. Association Finocchiarola pour la gestion des espaces naturels de la pointe du Cap Corse Ed.

CAMOIN A., Gomendy V. et J.-C. THIBAULT J.C., 1990. Compte-rendu ornithologique pour l'année 1990. Association de gestion de la Réserve naturelle des îles Finocchiarola Ed.

CAMOIN A. et THIBAULT J.C., 1988. Compte-rendu ornithologique pour l'année 1988. Association pour la gestion de la Réserve des îles Finocchiarola Ed.

CAMOIN A. et THIBAULT J.C., 1989. Compte-rendu ornithologique pour l'année 1989. Association pour la gestion de la Réserve des îles Finocchiarola Ed.

CAMOIN A. et THIBAULT J.C., 1991. Compte-rendu ornithologique pour l'année 1991. Association pour la gestion de la Réserve des îles Finocchiarola Ed.

CAMOIN A. et THIBAULT J.C., 1992. Compte-rendu ornithologique pour l'année 1992. Association pour la gestion de la Réserve des îles Finocchiarola Ed.

CAMOIN A. et THIBAULT J.C., 1993. Compte-rendu ornithologique pour l'année 1993. Association pour la gestion de la Réserve des îles Finocchiarola Ed.

CAMOIN A. et THIBAULT J.C., 1994. Compte-rendu ornithologique pour l'année 1994. Association pour la gestion de la Réserve des îles Finocchiarola Ed.

CAMOIN A. et THIBAULT J.C., 1995. Compte-rendu ornithologique pour l'année 1995. Association Finocchiarola pour la gestion des espaces naturels de la pointe du Cap Corse Ed.

CAMOIN A. et THIBAULT J.C., 1996. Compte-rendu ornithologique pour l'année 1996. Association Finocchiarola pour la gestion des espaces naturels de la pointe du Cap Corse Ed.

CAMOIN A. et . THIBAULT J.C., 1997. Compte-rendu ornithologique pour l'année 1997. Association Finocchiarola pour la gestion des espaces naturels de la pointe du Cap Corse Ed.

CAMOIN A. et J.-C. THIBAULT J.C., 1998. Compte-rendu ornithologique pour l'année 1998. Association Finocchiarola pour la gestion des espaces naturels de la pointe du Cap Corse Ed.

CAMOIN A. et J.-C. THIBAULT J.C., 1999. Compte-rendu ornithologique pour l'année 1998. Association Finocchiarola pour la gestion des espaces naturels de la pointe du Cap Corse Ed.

CAMOIN A. et THIBAULT J.C., 2000 Compte-rendu ornithologique pour l'année 1998. Association Finocchiarola pour la gestion des espaces naturels de la pointe du Cap Corse Ed.

CULIOLI J. M. , 2004. Cormoran huppé de Méditerranée Phalacrocorax aristotelis desmarestii Pp. In Cadiou B., Pons J.M. et Yesou P. (Eds), Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope Méze :87-91

GALLOT-LAVALLEE S. et CAMOIN A. 2006 ; suivi du Goléland d'Audouin Larus audouinii en 2006 sur l'île de Capense (Centuri) ; ass. Finochiarola Cap Corse : 10 p

GUYOT I., 1985. Quelques données sur la nidification du Goéland d'Audouin Larus audouinii en Corse - in : Oiseaux marins nicheurs du Midi et de la Corse. Annales du C.R.O.P. n°2, Aix-en-Provence : 82-85.

ORO D., BACCETTI N., BOUKHALFA D., EKEN G., EL HILI A., GOUTNER V., KARAUZ S., PAPACONSTANTINOU C., RECORBET B. ET X. RUIZ X., 2000. Current breeding distribution and status of Audouin's gulls Larus audouinii in the Mediterranean. In Monitoring and conservation of birds, mammals and sea turtles of the Mediterranean and Black Seas : proceedings of the 5th Medmaravis Symposium, Gozo, Malta (29 september-3 october 1998), P. Yésou et J. Sultana eds - [Floriana] : Environment Protection Department, pp. 69-80.

RECORBET B., CAMOIN A. ET P. BEAUBRUN, 1999. Goéland d'Audouin Larus audouinii Pp. In : Rocamora G. et Yeatman-Berthelot D. (1999) : Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. Société d'Etudes ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris, 500 p (166-167).

RECORBET B., 2004. Goéland d'Audouin Larus audouinii Pp. In Cadiou B., Pons J.M. et Yesou P. (Eds), Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope Méze :106-110

THIBAULT J.C. , 1983. Les Oiseaux de la Corse. Histoire et répartition aux XIXe et XXe siécles. Parc Naturel Régional de la Corse. Gerfau Impression, Paris, 256p.

THIBAULT J.C., 1995. Puffins cendrés et rats noirs sur les îlots de Corse : une histoire commune non désirée. Thèse de Doctorat de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Montpellier, 136 p.

THIBAULT J.C., Bonaccorsi G., et coll., 1999. The birds of Corsica. An annotated checklist. BOU Checklist n° 17, 172 p.

THIBAULT J.C. et I. Guyot, 1989. Le Goéland d'Audouin en Corse : synthèse pour une espèce menacée. Travaux scientifiques du P.N.R.C. et des réserves naturelles de Corse, 24 : 89-117.

THIBAULT J.C, R. Zotier, Guyot I. et V. Bretagnolle, 1996. Recent trends in breeding marine birds of the Mediterranean region with special reference to Corsica. Colonial Waterbirds 19: 31-40.

TRAVICHON S., 2002. Suivi des oiseaux marins nicheurs de la pointe du Cap Corse en 2002. Ass. Finocchiarola pour la gestion des espaces naturels de la pointe du Cap Corse/ Ass. Des Amis du Parc Naturel Régional de Corse Ed., 43 p.

VIDAL P. et FERNANDEZ O., 2004. Puffin cendré Calonectris diomedea Pp. In Cadiou B., Pons J.M. et Yesou P. (Eds), Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope Méze :49-53

Zotier R., Bretagnolle V. et J.C. THIBAULT J.C., 1999. Biogeography of the marine birds of a confined sea, the Mediterranean. Journal of Biogeography 26(2): 297-313.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
36	Réserve naturelle nationale	0 %
90	Autre protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Autres désignations internationales	PELAGOS : sanctuaire mammifères marin		100%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Etat sous l'autorité du Préfet Maritime de Méditerranée

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation

" Les forces armées sont susceptibles de conduire des activités sur ce site. Il s'agit notamment de navigation d'unité de surface ou sous-marine, survol d'aéronef, parachutage, tir, mouillage, émission acoustique ou électromagnétique (radar, sonar, radio), pétardement sous-marin de munition historique non déplaçable, activité de plongeur ou de nageur, etc.
Les activités de routine des forces armées comprennent en particulier le débarquement sur une plage par chaland de personnel ou de matériel roulant (plageage) à Pietracorbara (4250.35 N-00928.80 E) et à St Florent , l'Ospedale (4241.30N - 00918.76 E)
La possibilité de plageage doit être maintenue.
La marine conserve la possibilité de développer des instrumentations ou activités sur le fond et dans la masse d'eau y compris hors des zones actuellement identifiées comme susceptibles d'activités militaires.

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense,

d'assitance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution et de police en mer ne pourront pas être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.